

**PRÉSIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES**

**SECRETARIAT GÉNÉRAL DU
GOUVERNEMENT.**

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

— 0 —

Décret n° 95-173 du 18 septembre 1995
portant nomination de Monsieur (MANKOU Daniel)
en qualité de Directeur Général des Impôts.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;

Vu la loi n° 21/89 du 18 juillet 1991 portant refonte du statut général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 fixant les indemnités de fonctions des titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 95-25 du 22 Janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-26 du 22 Janvier 1995 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-27 du 22 Janvier 1995 portant nomination des ministres délégués, membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95/32 du 22 Janvier 1995 portant organisation des intérim des membres du Gouvernement ;

En Conseil des Ministres ;

DECRETE :

DECRETE :

 **ARTICLE 1er.** : Monsieur ^R(**MANKOU Daniel**) Inspecteur des Impôts est nommé Directeur Général des Impôts au Ministère de l'Economie et des Finances chargé du Plan et de la Prospective.

ARTICLE 2. : L'intéressé percevra les indemnités de fonctions prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3. : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera ~~enregistré~~, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 18 septembre 1995

Par le Président de la République,
Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,


Général J.J. YHOMBY OPANGO.


Professeur Pascal LISSOUBA.

Le Ministre de l'Economie et de Finances
chargé du Plan et de la Prospective,

P. le Ministre du Travail, de la Fonction
Publique et de la Sécurité Sociale,
le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
chargé des réformes administratives,


Joseph OUABARI.


Nguila MOUNGOUNGA-KOMBO.

Le Ministre délégué auprès du Ministre de
l'économie et des finances, chargé du
budget et de la coordination des régies.


Luc Daniel Adamo MAVETA.-

